

# Communiqué

## Lausanne adhère au Pacte de Milan

**Soucieuse de l'alimentation durable de sa population et de la promotion de l'agriculture de proximité, la Ville de Lausanne est aujourd'hui membre du Pacte de Milan. Ce réseau international réunit plus de 200 villes s'engageant à mettre en place des actions locales visant des systèmes alimentaires durables. Une opportunité de partager ainsi leurs expériences sur l'agriculture urbaine et les politiques alimentaires à l'échelle internationale.**

Lancé lors de l'Exposition universelle de 2015 dans la capitale piémontaise, le Pacte de Milan, initialement signé par 45 villes, a depuis rallié plus de 200 édiles s'engageant à mettre en place des actions locales, déclinées autour de six axes prioritaires :

- Renforcement de la gouvernance alimentaire locale
- Promotion d'une alimentation durable et d'une bonne nutrition ;
- Equité sociale et économique ;
- Appui de la production alimentaire (lien rural-urbain) ;
- Approvisionnement et distribution alimentaire ;
- Prévention du gaspillage alimentaire.

En droite ligne avec son préavis n° 2018/9 « Politique agricole urbaine : des balcons aux champs », la Ville de Lausanne souhaite de par son adhésion s'inspirer des échanges avec d'autres villes du monde pour faire connaître et enrichir sa politique communale en matière d'alimentation durable et de circuits courts.

Le Pacte de Milan propose en parallèle aux signataires un concours annuel attribuant un prix à la ville lauréate pour la pertinence de son projet. La Ville de Lausanne sera en mesure de présenter lors de la prochaine édition différentes thématiques à l'image de la ferme de Rovéréaz ou de la politique de gestion de ses édicules et établissements publics. Elle pourra également mettre en lumière à cette occasion son offre en matière de jardinage public, notamment via ses jardins familiaux, ses plantages et ses initiatives de mise à disposition de surfaces de jardinage dans les quartiers et les écoles.

Pour plus d'informations sur le Pacte de Milan : [www.milanurbanfoodpolicypact.org](http://www.milanurbanfoodpolicypact.org)

La Municipalité de Lausanne

**Renseignements complémentaires :**

**Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, 021 315 52 00**

Lausanne, le 3 juin 2020